inside-formations Sàrl
Centre de formation
Rue du Zanio 28
CH-1971 Grimisuat

info@inside-formations.ch
0840 800 807

1. Dans quels délais devez-vous décharger votre carte tachygraphe ?

O Tous les jours
O Tous les 21 jours
O Tous les 3 mois
O Tous les 7 jours

2. Combien de temps dure une pause au minimum pour qu'elle soit comptabilisée sur votre appareil d'enregistrement ?

O 45 minutes
O 9h
O 15 minutes

3. Votre appareil est en panne. Pendant combien de jours avez-vous le droit de rouler « à la feuille annexe » ?

O 10 jours
O 7 jours
O 15 jours

4. Vous avez oublié votre carte à la maison. Pendant combien de jours avez-vous le droit de rouler « au ticket » ?

O Pendant la durée de la commande
O Pendant 7 jours
O Pendant 15 jours

5. Votre carte est échue. Avez-vous le droit de continuer à rouler ?

O Oui
O Non

6. Combien de temps sont stockées les données dans la mémoire de masse du tachygraphe ?

O 28 jours
O 3 mois
O 365 jours

7. Votre employeur à l'obligation de vider le tachygraphe tous les ;

O 7 jours
O 3 mois
O 12 mois
O Jamais

8. Votre collègue a oublié sa carte chez lui. Comme vous ne roulez pas, vous lui prêté votre carte. Est-ce correct ?

O Non
O Oui

9. Le matin votre appareil ne fonctionne pas. Que faites-vous ?

O C'est égal je dois travailler, je roule
O Je peux rouler mais je dois noter au moyen d'une feuille annexe le détail de ma journée de travail
O Je rentre à la maison

10. J'ai oublié de mettre mon tachygraphe sur pause à midi quand je suis allé manger…

O Pas grave je peux continuer à rouler sans autre
O J'imprime un ticket et je le note au dos du ticket. Je dois aussi le signaler à l'entreprise (chef)
O Je fais une saisie complémentaire

11. Mon patron me demande de « tricher » en roulant sans carte…

O Je peux le faire jusqu'à 1h par jour
O Je refuse car c'est interdit
O J'y vais car j'ai peur de perdre mon travail

12. Je dois faire la saisie complémentaire tous les matins, êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

O Oui
O Non
O Je ne sais pas